La Mobilité des jeunes en Charente-Maritime

Approche de la mobilité des jeunes par la mobilité scolaire, complément d'étude sur les données INSEE et l'étude sur la répartition des jeunes en Charente-Maritime

Avril 2010

B.Lafon / DDCS Charente-Maritime

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SOLIDARITÉS ACTIVES

Date des données INSEE:01/01/2006

La mobilité en Charente-Maritime

• Introduction :

(**Texte repris dans « Fiche thématique RP , les déplacements domicile-lieu d'études»)**

Les données INSEE tirées du recensement permettent d'aborder la mobilité des jeunes à travers la mobilité scolaire, autrement dit, le **nombre de personnes qui changent de commune lorsqu'elles se déplacent de leur lieu de résidence à leur lieu d'études.**

Le critère, permettant de décider si un élève ou un étudiant est ou non rattaché au domicile familial était lié à la nature de son hébergement jusqu'au recensement 1999 :

- interne = rattaché au domicile familial
- en cité U ou logé en ville = compté à son domicile propre.

Désormais, le critère retenu est l'âge, plus simple et plus fiable dans le contexte du nouveau recensement caractérisé par une collecte tournante et par sondage.

- mineur : l'élève ou étudiant est rattaché au domicile de ses parents
- majeur : compté à son domicile propre.

La mobilité en Charente-Maritime

- Dans le département :

La population scolarisée de 2 ans ou plus est de **122 453**
dont **66 089** scolarisés dans la commune de résidence
Soit **54%** de la population scolarisée.

En France, au recensement de 2006, 15,3 millions d'élèves ou étudiants sont inscrits dans un établissement scolaire.
Parmi eux, **62 %** sont inscrits dans un établissement localisé dans leur commune de résidence.

Le département enregistre donc une mobilité scolaire importante par rapport au national.

La mobilité scolaire en Charente-Maritime

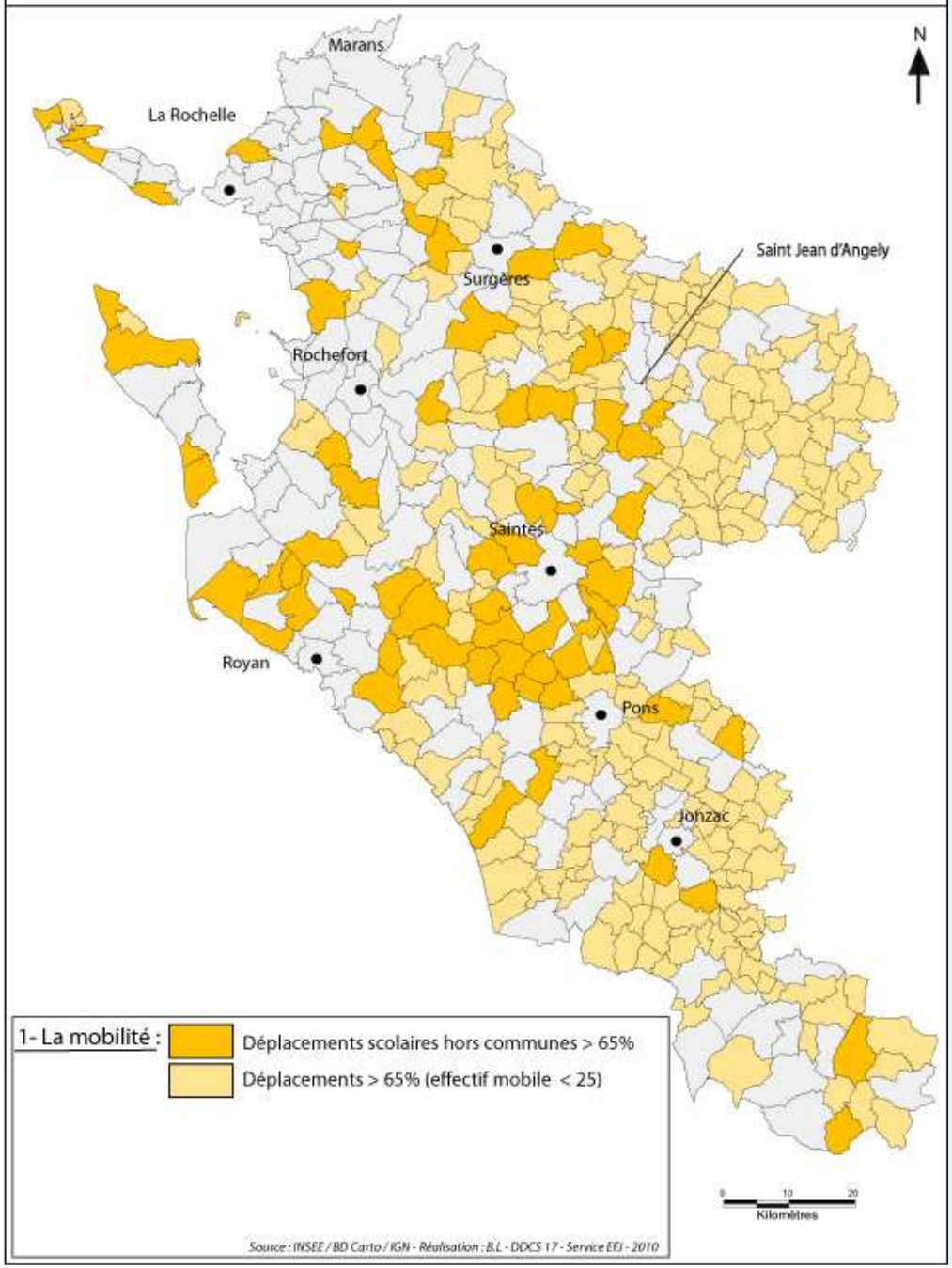

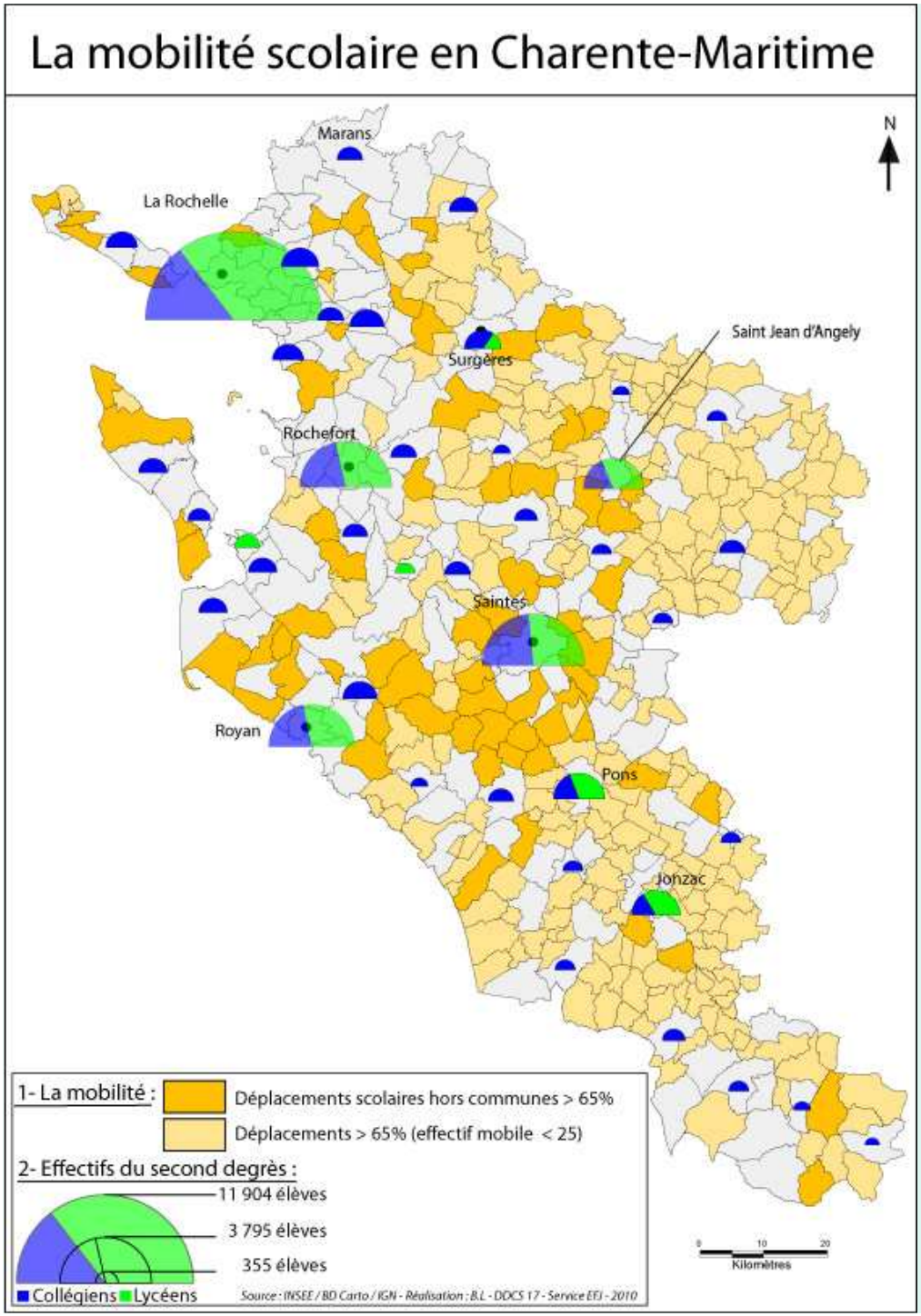

Effectifs élèves

La Rochelle : 11 904 élèves

Saintes : 4 701

Rochefort et Royan
> 3000 élèves chacun

St Jean d'Angely, Pons et Jonzac
> 1000 élèves chacun

Le reste des communes comptent moins de 800 élèves

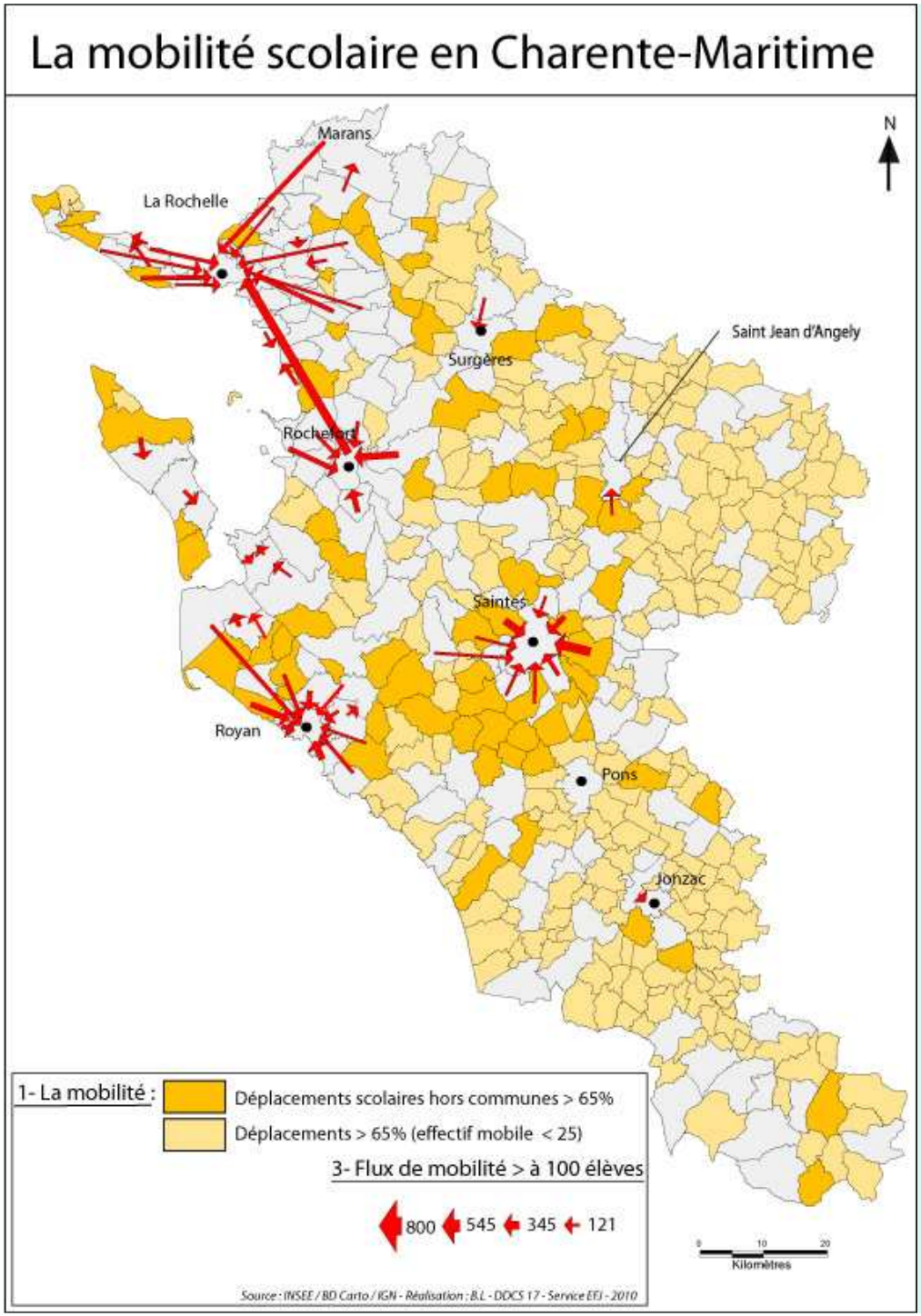

L'INSEE ne mesure que les flux supérieurs à 100 élèves

Concentration des flux autour des agglomérations

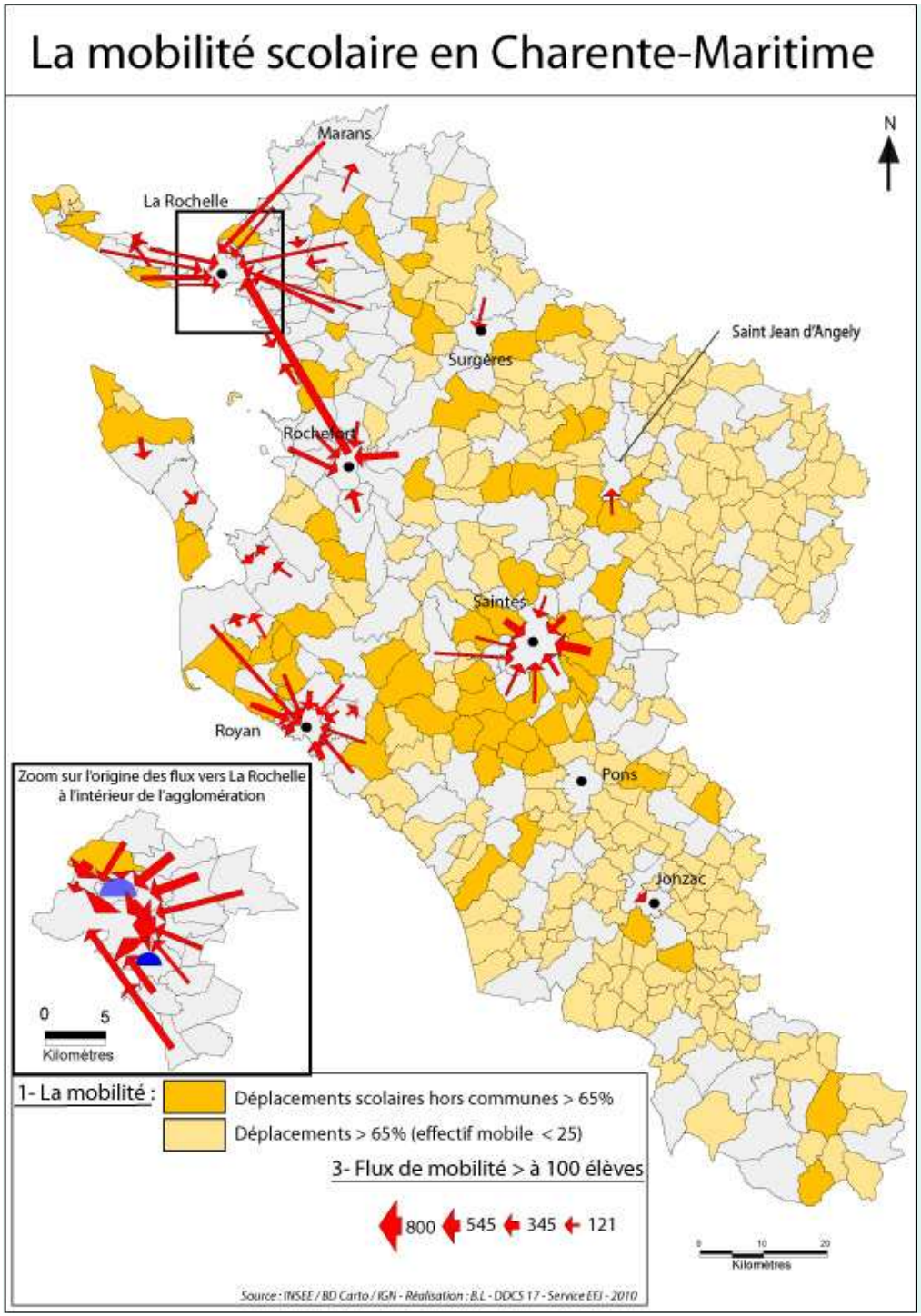

Les flux représentent 14 886 scolarisés soit plus d'un ¼ des déplacements dans le cadre des études

La Rochelle attire 49% des flux

Les 4 agglomérations 80%

La mobilité scolaire en Charente-Maritime

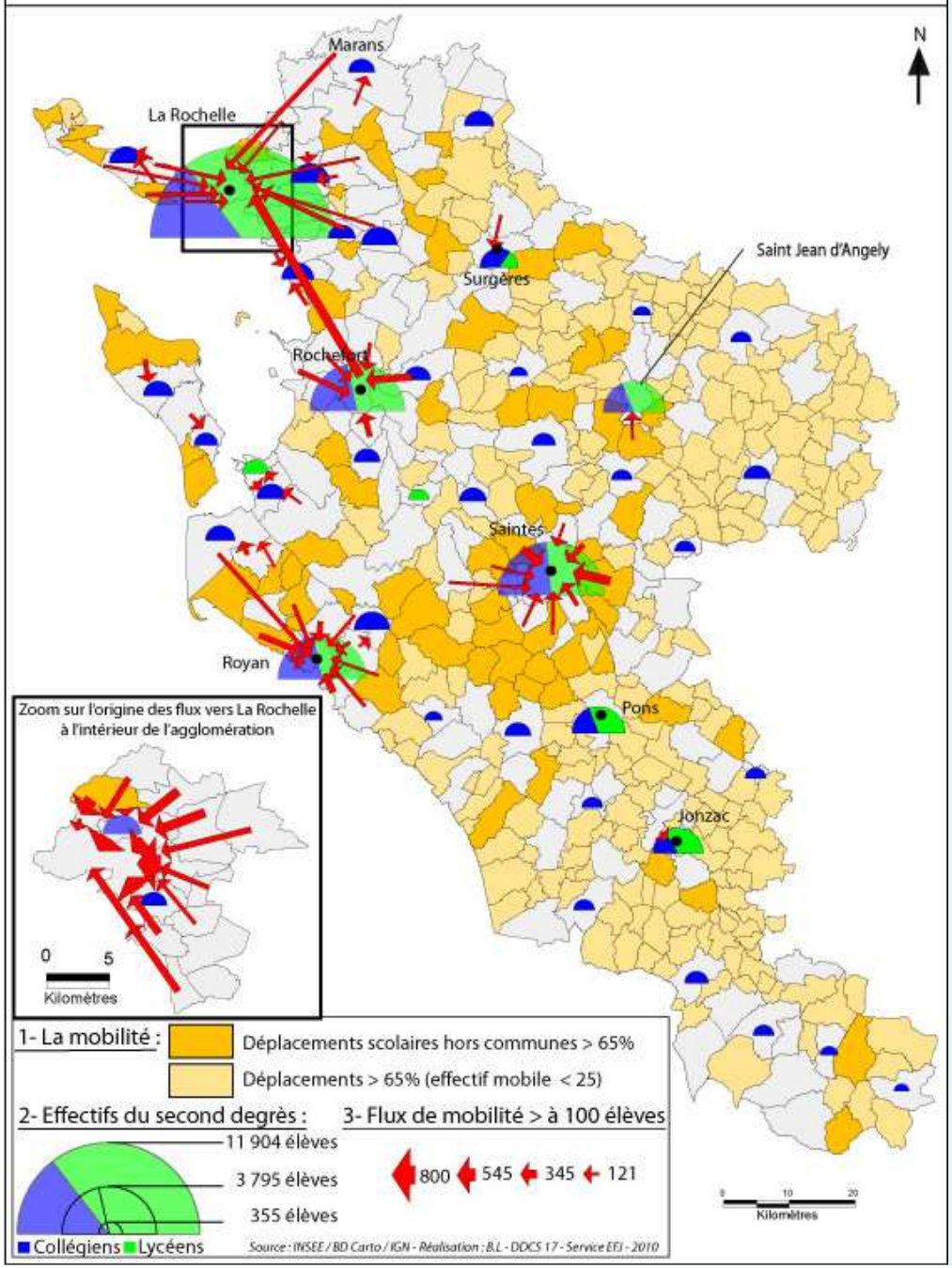

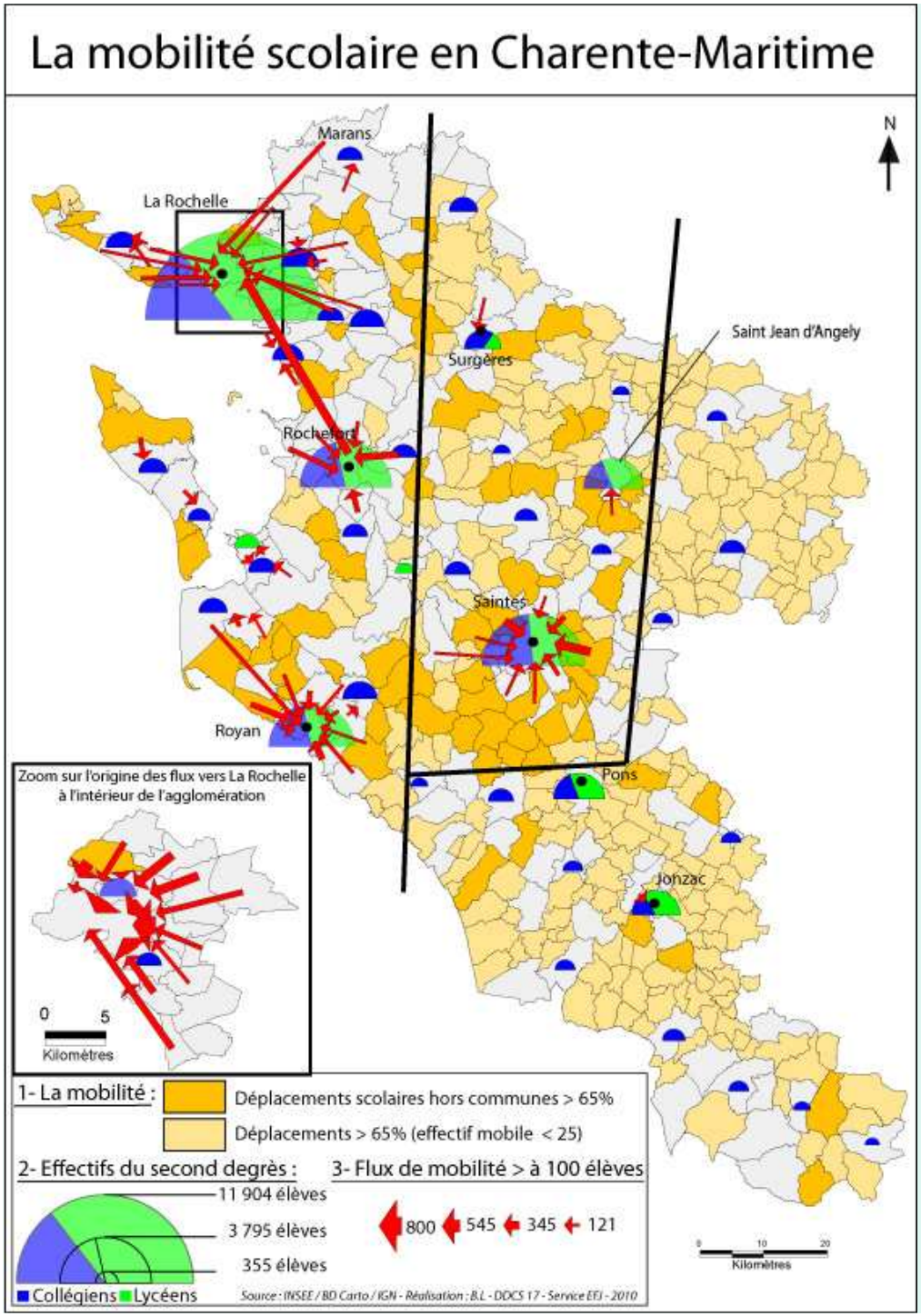

Enseignements à tirer :

- Attractivité de La Rochelle

- Un littoral à mobilité élevée, notamment Royan.

- Le centre du département rural et mobile

- Est et Sud à mobilité rurale moins importante du fait des faibles effectifs.